

Date de dépôt  
de dossier

Numéro

2023 - 2024

## DOSSIER D'INSCRIPTION

ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE  
SOIRÉE JEUNES MAJEUR·E·S JEUNES DIPLÔMÉ·E·S

JD

JM

ARE

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIERAllocation rentrée étudiante le **26 janvier 2024**Soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés **inscription jusqu'au 17 novembre 2023**

Le dossier est à remettre : M7 Thierry-Ehrhard • 30 rue Jean-Longuet

## DEMANDEUR

NOM

PRÉNOM

Date  
et lieu de naissance

Nationalité

Masculin  Féminin 

Adresse

Adresse  
des parents  
(si différente)
Portable  
du demandeur
ADRESSE MAIL  
(écrire lisiblement)
Portable  
du parent


J'accepte que les données recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la Mairie de Bagneux afin de vous envoyer des informations sur les activités du service jeunesse. Elles seront conservées le temps nécessaire et ne seront transmises à aucune entité. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en formulant votre demande à : [dpo@mairie-bagneux.fr](mailto:dpo@mairie-bagneux.fr)



**SOIRÉE FESTIVE ET CONVIVIALE**

**VENDREDI 24 NOVEMBRE 2023**  
**Espace Léo-Ferré**  
**de 19h30 à 1h**

Vous participez à la soirée OUI  NON

Vous serez accompagné d'une personne OUI  NON

**date limite d'inscription vendredi 17 novembre pour la soirée.**

**Critères pour participer à la soirée Jeunes majeurs jeunes diplômés.**

Vous devez :

- ▶ avoir 18 ans en 2023  
et/ou
- ▶ être titulaire d'un diplôme de cursus scolaire ou universitaire obtenu en 2023  
(du brevet des collèges aux diplômes d'enseignement supérieur).
- ▶ habiter Bagneux (si vous n'habitez pas Bagneux pour des raisons de proximité scolaire,  
vous devez être à la charge de vos parents bagnéolais).

Jeunes majeurs  Jeunes diplômés

**NOM DU DIPLÔME**

**PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR**

UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE,  
CARTE DE SÉJOUR OU CARTE DE RÉSIDANT VALIDE

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

Attestation de mutuelle étudiante (avec adresse du domicile) ou attestation de la sécurité sociale (avec adresse du domicile) ou factures GDF/EDF, téléphone fixe (+ attestation d'hébergement si vous résidez chez vos parents).

DIPLÔME OU RELEVÉ DE NOTES

## ALLOCATION DE RENTRÉE ÉTUDIANTE

### Critères d'attribution pour bénéficier de l'allocation rentrée étudiante d'un montant de 92 euros

Vous devez :

- ▶ avoir moins de 25 ans en 2023
- ▶ habiter Bagnex (si vous n'habitez pas Bagnex pour des raisons de proximité scolaire, vous devez être à la charge de vos parents bagnéolais).
- ▶ être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent
- ▶ être inscrit dans un cursus de formation pour l'obtention d'un diplôme homologué de niveau III minimum (bac+2) (en dehors des contrats d'alternance/formation/professionnalisation).

#### INFORMATION CONCERNANT LE BACCALAURÉAT

ANNÉE D'OBTENTION

SPÉCIALITÉ SÉRIE

#### ÉTUDES SUIVIES ACTUELLEMENT

CURSUS EN COURS

ÉTABLISSEMENT

### PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

UN CERTIFICAT OU ATTESTATION DE SCOLARITÉ POUR L'ANNÉE 2023/2024

UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ, PASSEPORT, PERMIS DE CONDUIRE, CARTE DE SÉJOUR OU CARTE DE RÉSIDENT VALIDE

UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DATANT DE MOINS DE 3 MOIS

Attestation de mutuelle étudiante (avec adresse du domicile) ou attestation de la sécurité sociale (avec adresse du domicile) ou factures GDF/EDF, téléphone fixe (+ attestation d'hébergement si vous résidez chez vos parents).

UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

**Ce mode de paiement doit être au nom et au prénom du bénéficiaire. Aucun virement ne pourra être réalisé sur le compte d'une tierce personne (parents, fratrie...).**

### CERTIFICAT D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e)

**NOM**

**PRÉNOM**

Né(e) le

À

déclare sur l'honneur héberger à mon domicile

**NOM**

**PRÉNOM**

Né(e) le

À

depuis le

À l'adresse suivante

Signature

## CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de retour du dossier

Décision

Date de transmission  
au Trésor public

Nom de l'agent  
qui a traité le dossier